



## La ville de Penmarc'h recrute un (e) animateur/trice à l'espace jeunes

À temps complet  
CDD en juillet et août 2023

Référence  
Pôle Emploi  
N° 153PBTG



**La ville de Penmarc'h recrute un(e) animateur/trice à l'espace jeunes pour la période juillet-août 2023, à temps complet.** L'Espace Jeunes est une structure qui accueille les 11-17 ans dans un local aménagé. Les animateurs préparent les activités et encadrent les adolescents.

### Missions principales

- Accueillir le public fréquentant l'Espace Jeunes (11 à 17 ans).
- Organiser et animer la mise en place des activités en lien avec le projet pédagogique de la structure.
- Construire et animer les projets d'activités avec les jeunes.
- Accompagner les jeunes sur les dispositifs (Conseil municipal des jeunes, junior association...).
- Respecter et appliquer la législation de la SDJES (encadrement, protocoles, etc.).
- Saisir les inscriptions et être en relation avec les familles.

### Profil recherché

- Expérience souhaitée sur un poste similaire.
- Titulaire du BAFA ou autres diplômes liés à l'animation.
- Stagiaire BAFA accepté également.
- Connaissances techniques des métiers de l'animation.
- Savoir être : autonome, à l'écoute, travail d'équipe, réactif et disponible.

**Veillez adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae au plus tard le 27 mai à :**

**Madame la Maire - Gwenola LE TROADEC**

**Ressources humaines – 110, rue Edmond Michelet - 29760 PENMARC'H**

E-mail : [rh@penmarch.fr](mailto:rh@penmarch.fr) - Tél. 02 98 58 60 19

**Travailleurs handicapés** : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.